



DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2023-027

OBJET : AVENANT N°1 – Marché de service de téléphonie mobile lot n°2 – du 06/11/2019 – Prolongation de 12 mois.

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un du mois d'octobre ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de TORCY en date du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique en date du 1^{er} avril 2019, notamment en application des articles L2123-1, L2123-4 et R2123-1 1 ;

Vu le Budget Principal 2023 de la commune adopté lors de la séance du 28 mars 2023,

Considérant la durée habituelle de la procédure, de la préparation des dossiers de consultation jusqu'à la notification des marchés signés, dans le cadre d'une procédure de marché public ;

Considérant la nécessité de garantir la continuité et le maintien du service de téléphonie mobile, il est apparu souhaitable et nécessaire de proroger ledit contrat pour une période de 12 mois à compter du 06 novembre 2023 ;

Considérant les conditions fixées ci-jointes en annexe ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : D'APPROUVER les modifications introduites par l'avenant N°1 au marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage/ventilation du 06 novembre 2019 lot 2, attribué à la société SFR SA, joint à la présente décision.

ARTICLE 2^{ème} : DE SIGNER l'avenant N°1 en ces termes.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le1.0.NOV.2023.....

et publié, affiché ou

notifié le1.0.NOV.2023.....

Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

VILLE DE TORCY
Avenue de Bourgogne
71210 TORCY

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SFR SA
16, rue du Général Alain de Boissieu
Support Marchés Publics - Bâtiment Ouest B3262
75015 PARIS
Siret : 343 059 564 00959

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Service de téléphonie mobile lot 2

■ Date de la notification du marché public : **06 novembre 2019**

■ Durée d'exécution du marché public : **48.mois**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 12 938,80 €
- Montant TTC : 15 526,56 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Prolongation de 12 mois du marché actuel se terminant le 6 novembre 2023

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 3 234,7 €
- Montant TTC : 3 881,64 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 25%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 16 173,5€
- Montant TTC : 19 408,2€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Emmanuel PUGLIESI, Directeur Exécutif Entreprises	Paris le 21/09/2023	Emmanuel PUGLIESI Signature numérique de Emmanuel PUGLIESI Date : 2023.09.22 15:00:11 +02'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Le Maire,
Philippe PIGEAU.



A : TORCY le 21/10/23

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)